

Soutien à «SOS Méditerranée»



«*Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas et appelons les villes, intercommunalités, départements et régions de France à soutenir SOS Méditerranée.*»

Dans une Tribune publiée le 21 janvier, 28 maires, présidents de Conseils départementaux ou régionaux, dont Nathalie Sarrabezolles et Loïg Chesnais-Girard, apportent leur soutien à l'ONG qui vient en aide aux naufragés et appellent leurs homologues à les imiter.

Plus de 20 000 personnes ont péri noyées ces six dernières années en tentant de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune. L'Organisation internationale des migrations a dénombré 1 224 morts sur la seule année 2020, dont 848 sur l'axe reliant la Libye à l'Europe. Faute de témoins, le nombre de naufrages et de victimes est en réalité bien plus élevé.

«*Parce qu'elle nous montre le cap du refus de l'indifférence et que nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas, en cohérence avec les actions déjà menées par nos collectivités pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées, nous, élu-e-s, maires et président-e-s d'intercommunalités, de Conseils départementaux et régionaux avons décidé, avec nos assemblées locales, de soutenir SOS Méditerranée et d'affirmer collectivement l'inconditionnalité du sauvetage en mer.*»

Nous appelons aujourd'hui tou-te-s les maires et président-e-s des villes, intercommunalités, départements et régions de France à rejoindre la plateforme des collectivités solidaires avec SOS Méditerranée, lancée ce 21 janvier 2021, et à apporter leur soutien moral et financier aux trois missions poursuivies par cette association :

- Secourir les personnes en détresse en mer grâce à ses activités de recherche et de sauvetage,
- Protéger les rescapés, à bord de son navire ambulance, en leur prodiguant les soins nécessaires jusqu'à leur débarquement dans un lieu sûr,
- Témoigner du drame humain qui se déroule en Méditerranée centrale.

De la plus petite à la plus grande, du littoral et de l'intérieur, du Centre, du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest, toutes nos collectivités sont concernées, chacune à la mesure de ses moyens. Il s'agit de sauver des vies, sans distinction, et de faire vivre la devise républicaine qui fait battre le cœur de nos territoires : liberté, égalité, fraternité. Il s'agit de sauver nos valeurs et d'assumer la part qui est la nôtre dans ce qui est l'honneur de notre pays.

Tant que les États européens se soustrairont à leurs devoirs, nous serons là pour nous mobiliser et les rappeler à leurs responsabilités, nous serons aux côtés des citoyennes et des citoyens de SOS Méditerranée pour faire vivre sa mission vitale de sauvetage en mer. »

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 28/01/2021

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sens de l'histoire

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Jean-Pierre Michel, député puis sénateur socialiste de Haute-Saône, qui fut à l'origine du PACS en 1999, puis rapporteur du mariage pour tous en 2013.

Le même jour nous apprenions qu'un conglomérat d'organisations intégristes catholiques appelait à manifester à Brest le 31 janvier contre la PMA. Les mêmes qui avaient prophétisé la fin de la société judéo-chrétienne, sous prétexte que deux personnes du même sexe peuvent, tout simplement, vivre ensemble et bénéficier des mêmes droits que les autres couples.

Jean-Pierre Michel a dû faire preuve d'une détermination sans faille pour répondre avec calme à celles et ceux qui, avec une mauvaise foi incroyable, cherchaient par tous les moyens à empêcher l'égalité des droits. Une députée exaltée avait même brandi une bible.

Le mariage pour tous n'a pas détruit la famille traditionnelle. Mais au lieu de l'admettre et de faire leur mea culpa, les intégristes changent de cheval de bataille.

Revenu de base

La question n'est plus de savoir s'il est possible de mettre en place un revenu de base mais quand et comment il sera instauré. En effet, sur tous les rangs de l'Assemblée, des propositions apparaissent. Mais si la gauche y voit un outil de solidarité et d'émancipation, d'autres restent dans une allocation de charité. Pour y voir plus clair, la Fédération du Finistère a organisé, le 25 janvier, une matinée de réflexion en invitant Nathalie Sarrabezolles et Boris Vallaud à expliquer les enjeux de ce qui sera une des grandes réformes sociales du début du XXI^e siècle.



On doit inventer un minimum jeunesse

Le contexte social, particulièrement difficile, justifie l'instauration d'un revenu de base. **«Et nous ne voyons pas encore la gravité réelle de la crise»**, a prévenu Boris Vallaud. **«Lorsque les aides de l'État prendront fin, de nombreux salariés en chômage partiel basculeront dans le chômage et de nombreuses entreprises risquent de devoir cesser leur activité. Toutes les associations de jeunesse et les syndicats de salariés demandent l'ouverture du RSA aux jeunes, dès 18 ans.»**

« Cette proposition a fait l'objet d'un débat citoyen. »

Dans la foulée de l'élection présidentielle, les départements de gauche, et en particulier celui de la Gironde, ont voulu poursuivre et affiner la proposition portée par le candidat socialiste. L'idée de revenu de base remonte même avant puisqu'en 2016 déjà le gouvernement avait mis en place un jury citoyen pour en définir les contours. Ensuite, avec le soutien de la *Fondation Jean-Jaurès*, les départements ont affiné leurs arguments.

Pour résumer, la proposition portée par les départements de gauche vise à mettre en place un revenu qui répondrait à cinq critères : il simplifierait les démarches administratives, il s'adresserait à tous les adultes, dès 18 ans, il serait automatique et universel et son financement serait garanti. Une simulation dans le Finistère a permis de calculer qu'il coûterait 9 millions d'euros.

« Tous les socialistes doivent se mobiliser, le 18 février. »

«Nous souhaitons pouvoir lancer une expérimentation afin de voir quel modèle fonctionne le mieux», a expliqué Nathalie Sarrabezolles. Soit une fusion du RSA et de la prime d'activité et des APL. Mais le débat sur l'opportunité de lancer une expérimentation n'a même pas pu être mené puisque la majorité présidentielle, grâce à une motion de rejet, a tout simplement refusé d'en discuter.

Et pourtant chacun sait bien que le débat serait utile ne serait-ce que pour tordre le cou à l'idée selon laquelle il existerait une aile gauche et une aile droite au sein du groupe majoritaire. Car, lorsqu'on évoque ce sujet, et en particulier la question de l'inconditionnalité des droits, les vieux réflexes de droite resurgissent rapidement : si on les paye à ne rien faire, ils n'iront pas chercher de travail, entend-on souvent.

Pour tenter de noyer le poisson, le gouvernement a lancé l'idée du RUA (Revenu Universel d'Activité), mais sans en préciser les contours.

En prolongement de l'action engagée par les départements, le groupe socialiste à l'Assemblée a décidé d'utiliser une niche parlementaire pour déposer une proposition de loi. **«Alors que la majorité présidentielle a refusé d'engager le débat sur une possible expérimentation du revenu de base, nous avons décidé de présenter une proposition de loi de généralisation du revenu de base»**, a indiqué Boris Vallaud. Cette proposition de loi AILES (Aide Individuelle à L'Émancipation Solidaire) est le fruit d'un travail de longue haleine des parlementaires mais aussi des maires et conseillers départementaux qui interviennent chaque jour dans les politiques de lutte contre les exclusions.

«Elle a aussi fait l'objet d'un débat citoyen et a été enrichie par plus de 2000 contributions», s'est félicité Boris Vallaud.

La proposition de loi vise également à doter tous les jeunes, le jour de leurs 18 ans, d'un capital de 5000 euros. Cette somme pourra être utilisée pour des projets liés à la formation, à la mobilité, à un engagement associatif ou à un projet professionnel. Là encore, il faut convaincre les plus réticents, y compris à gauche, qui refusent l'universalité de cette mesure, expliquant que, pour certains jeunes, les parents peuvent payer. **«Nous leur répondons qu'il vaut mieux un droit pour tous que des allocations pour certains»**, insiste Boris Vallaud qui précise **«en plus, accorder ce droit à l'ensemble des jeunes de 18 ans permettra à cette génération de partager des expériences»**. Enfin, l'expérience montre que, lorsqu'on a des politiques uniquement pour les pauvres, on a surtout de pauvres politiques.



Une allocation automatique et universelle

Le coût de cette mesure est estimé à 16 milliards d'euros. Elle serait financée notamment en renonçant à l'exonération de la taxe d'habitation pour les ménages les plus aisés, en créant une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu, en taxant les multinationales ou, enfin, en réformant la fiscalité sur les successions.

La question d'un minimum jeunesse, à l'image du minimum vieillesse, est aujourd'hui clairement posée, compte tenu de la situation sociale dans laquelle se trouvent les jeunes, après un an de crise, de confinement, de fermeture des universités. Pour Armelle Huruguen, **«tous les socialistes doivent se mobiliser pour le revenu de base. L'examen de la proposition de loi présentée par Boris Vallaud, le 18 février, doit être l'occasion de porter cette idée»**.

Une jeunesse entravée

C'est au soir d'une journée de mobilisation en faveur de la jeunesse, le 20 janvier, que s'est tenu, en visioconférence, le débat du BREIS, animé par Laurence Duffaud, intitulé : « Être jeune en Bretagne : génération sacrifiée ? ».

« **Il vaut mieux parler de jeunesse entravée plutôt que sacrifiée** », a précisé Gwen Hamdi, directeur du 4bis, lieu ressource d'information et d'expression des jeunes à Rennes. Mais pour l'ensemble des participants à ce webinaire, la situation de la jeunesse devient dramatique et appelle des mesures à la hauteur de sa détresse.

Quelques chiffres suffisent à en mesurer l'ampleur : 9% des 18/24 ans ont perdu leur emploi depuis le début de la crise, contre 2% chez les 40/60 ans. 50% des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont moins de 25 ans.

Toutes les collectivités s'occupent de la jeunesse.

Si la Région est chef de file, il convient de trouver le bon niveau de coopération entre toutes les autres collectivités qui interviennent d'une façon ou d'une autre en faveur des jeunes. Et c'est d'ailleurs l'une des questions récurrentes qui apparaissent lors des débats sur la jeunesse : comment s'y retrouver parmi tous les dispositifs mis en place pour aider les jeunes dans des domaines comme l'orientation scolaire, l'insertion professionnelle, les mobilités, le logement, la culture.

Dans le Finistère, le Conseil départemental a pris le taureau par les

cornes et a réuni un panel de jeunes pour construire avec eux les solutions. « **De cette concertation est né le site <https://finisterejob.fr> qui recense près de 16 000 offres d'emplois et de stages** », explique Marie Gueye, vice-présidente en charge de la Jeunesse.

Les projets que porteront les socialistes pour les élections, Régionales et Départementales, mais aussi pour la Présidentielle, devront intégrer cette nouvelle donne, a insisté Emma Rafowicz-Piakowski, déléguée nationale du Parti Socialiste, en charge de la mobilisation des jeunes. Cela passe, bien sûr, par l'ouverture du RSA dès 18 ans. « **Mais il faudra aussi prendre en compte l'accompagnement psychologique et psychique qui va rapidement devenir une question de santé publique cruciale. Mais aussi l'encadrement et la gratification des stages ou l'instauration de la gratuité des protections périodiques.** »



La jeunesse sera au cœur de nos projets

Régularisation!

La légende du migrant profiteur qui vient en France pour se prélasser et toucher les allocations en prend un sacré coup lorsqu'on entend les témoignages des salariés, sans papiers, d'entreprises agroalimentaires de la région de Landivisiau.

Le 19 janvier, à l'appel de l'Union locale CGT de Morlaix, plus de 250 personnes ont battu le pavé dans les rues de Morlaix, de la Place des otages à la Sous-Préfecture, pour exiger la régularisation des travailleurs sans papiers, et particulièrement de six d'entre eux, travaillant dans une entreprise finistérienne. « **Car c'est bien le préfet qui peut régulariser leur situation** », rappelle Marc Corbel, secrétaire de l'Union locale CGT de Morlaix.

C'est parce que certains d'entre eux ont eu le courage de pousser la porte de l'Union locale CGT pour défendre leurs droits que l'affaire a été rendue publique. Et que la justice

a été saisie. Les conditions de travail justifient la plainte déposée auprès du Parquet de Quimper pour esclavage moderne : amplitude de travail de 48 heures, absence de repos compensateur, absence de vêtements de protection ou de masques. Les salariés ne disposaient que de deux masques jetables par mois. Plusieurs d'entre eux ont contracté la Covid. « **Nous nous sommes même rendu compte que notre employeur encaissait l'argent**

que les producteurs, chez qui nous intervenons, donnaient pour notre repas », expliquent les salariés. « **Ce sont de véritables filières qui concernent le travail mais aussi le logement** », dénonce le maire de Morlaix, Jean-Paul Vermot.

Les salariés sans papiers sont malheureusement pris au piège. Ils ne peuvent pas se défendre en justice car ils n'ont pas le droit à l'aide juridictionnelle.

Tous les parlementaires du Finistère ont été interpellés par l'Union locale CGT. Mais seul Jean-Luc Fichet a répondu à leur appel.

« **Maintenant, le préfet du Finistère ne peut pas dire qu'il ne nous a pas entendu** », a indiqué Marc Corbel à l'issue de la manifestation devant les portes de la Sous-Préfecture de Morlaix. Si, très vite, les régularisations ne sont pas annoncées et si les procédures judiciaires ne sont pas enclenchées, d'autres mobilisations seront programmées...



On bosse ici, on vit, on reste ici

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
 @fede_PS29

L'État a son mot à dire

Christian Eckert

La désindustrialisation ne date pas de cette année mais la crise a mis en évidence nos lacunes, en particulier en ce qui concerne la santé. Christian Eckert, secrétaire national à l'Économie et à l'Industrie, nous donne des pistes de réflexions pour inverser cette tendance.

les choix stratégiques et donc décide où doivent être situés les sites de production ? Or, dans ce cas, la gouvernance pourrait échapper à la France.



Cap Finistère : La crise de la Covid provoque des changements économiques dont le PS doit tenir compte pour son projet.

Christian Eckert : Le Parti Socialiste présentera, d'ici le mois de juin, six contributions thématiques destinées à alimenter son projet présidentiel de 2022. Début février, il commencera par les questions du travail et du pouvoir d'achat. Avec les groupes parlementaires nous avons apporté des contributions qui seront rendues publiques d'ici quelques jours. Une synthèse sera présentée à l'occasion de l'Université de rentrée. C'est donc à titre personnel que je m'exprime aujourd'hui.

Je crois beaucoup au rôle de l'État. Et qu'il puisse, à un moment, prendre des participations dans des entreprises pour les aider à traverser une période difficile, ne me choque pas. Les régions aussi peuvent entrer au capital d'entreprises, petites ou même moyennes.

L'État est beaucoup intervenu pour soutenir l'économie mais sous formes de garanties de prêts. Cette méthode ne permet absolument pas d'intervenir et d'infléchir la stratégie de l'entreprise. Je pense notamment à l'exemple d'Air France KLM, qui a reçu des milliards mais qui n'a aucun compte à rendre, comme les Morlaisiens ont pu s'en rendre compte.

En entrant au capital, l'État pourrait intervenir sur la question de la localisation des activités, mais aussi les conditions de travail ou le niveau de rémunération des actionnaires.

Cap Finistère : Comment reconquérir une souveraineté industrielle ?

Christian Eckert : Nous ne partons pas de rien. La loi dite Florange donne déjà à l'État la possibilité de s'opposer à des tentations d'évasions d'entreprises. D'ailleurs, Bruno Lemaire vient de s'en servir pour refuser le rachat de Carrefour par le canadien Couche-Tard en raison de la dimension stratégique de la distribution.

Mais il y a bien d'autres secteurs à protéger. Je pense évidemment au médical avec les masques, mais aussi les médicaments et les vaccins. Mais je pense aussi à des secteurs comme la filière hydrogène qui mérite d'être protégée compte tenu du rôle que cette énergie sera amenée à jouer dans l'avenir.

On peut aussi affiner le crédit impôt recherche pour aider certains secteurs à rester, voire à revenir en France.

Enfin, la reconquête de la souveraineté passe aussi par l'Union européenne qui seule, peut décider d'instaurer un taux minimal d'impôt sur les sociétés de manière à lutter contre l'évasion et la concurrence fiscale.

Mais il faut aussi taxer les GAFAM.

Cap Finistère : À propos d'Europe, en quoi est-il grave que les chantiers de l'Atlantique puissent être rachetés par un groupe italien ?

Christian Eckert : La nationalité de ce groupe n'a pas d'importance. Les délocalisations peuvent s'opérer en plusieurs étapes et la première concerne bien souvent le capital. Ce qui compte c'est la gouvernance. Qui prend

Cap Finistère : C'est la même logique libérale qui explique le projet Hercule pour EDF ?

Christian Eckert : Bien sûr. On sait qu'il va falloir investir des milliards d'euros notamment dans le parc nucléaire pour financer le grand carénage des réacteurs, le démantèlement des centrales et l'entretien des stocks de déchets. La solution du gouvernement consiste, comme souvent, à séparer les activités rentables pour les donner au privé et à concentrer les activités moins rentables dans une entité publique. C'est bien sûr intellectuellement choquant et les socialistes vont s'y opposer. Les parlementaires de gauche cherchent d'ailleurs la meilleure manière d'empêcher ce démantèlement. Pourquoi pas en utilisant un référendum d'initiative partagée ?

Le besoin de financement est indéniable. Je pense qu'une des solutions pourrait consister à baisser la TVA sur l'électricité de manière à ce qu'EDF puisse augmenter ses tarifs sans que cela ne se traduise par une hausse trop importante sur les factures des ménages. Bien sûr, cela se traduira par un manque à gagner pour les recettes de l'État mais cette solution a le mérite d'être socialement juste. Mais il faut rappeler que la baisse des impôts de production a tout de même fait perdre 10 milliards de recettes aux finances de l'État.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1340 - Vendredi 29 janvier 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFP

